



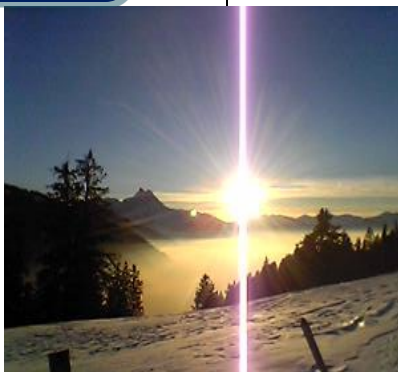
Le Grillon

MESSAGE DE MME PASCALE WHYTE PRESIDENTE DU CONSEIL COMMUNAL

Même s’il y fait parfois un peu froid, Gryon est une commune chaleureuse et accueillante. Cela, nous le devons aux nombreuses petites mains qui se mobilisent chaque jour pour qu’il y fasse bon vivre, mais aussi à tous les habitants qui participent activement à la vie de notre village.

Afin que cette ambiance qui est la nôtre perdure, le conseil communal a besoin de vous ! Quatre lundis par année, nous nous réunissons pour façonner les rouages — bien souvent invisibles — qui permettent à Gryon de fonctionner. C’est une entente entre différentes générations, différentes origines et différents parcours de vie qui constitue le cœur de notre village : s’appuyant sur l’expérience des uns, sur la fougue des autres et sur la bonne volonté de tous pour faire vivre notre commune.

Finalement, participer activement à la vie communale, c’est aussi une façon, pour moi, de rendre à cette commune qui me donne tant. Votre voix est la bienvenue : venez contribuer à l’avenir de notre village en rejoignant le conseil communal pour la législature 2026–2031.



RENOUVELLEMENT DES AUTORITES COMMUNALES

Vous aimez votre commune. Vous avez envie de participer à sa gestion et à son développement. Vous voulez partager vos compétences, vos idées. Portez-vous candidat·e aux

élections communales du 8 mars 2026 qui renouvelleront la composition du Conseil communal et de la Municipalité.

DE NATIONALITÉ SUISSE OU ÉTRANGÈRE, VOUS AVEZ LE DROIT DE VOUS PRÉSENTER ! Vous devez avoir 18 ans révolus et être domicilié·e dans la commune. Si vous êtes titulaire d’un permis B ou C, vous devez être établi·e depuis plus de dix ans en Suisse, dont trois ans au moins dans le canton de Vaud.

Sommaire

- 1-2** Message de Mme Pascale Whyte, élections communales, départ de M. Grégoire Perrin

- 3-4** Eau potable, parkings payants, GastroVert, entretien des terrains,

- 5-6** Chaîne WhatsApp Abri PC, en bref, la Maison du Terroir

- 7-8** Le Stand de Barboleuse, Nouvelles du tourisme

Le délai de remise des dossiers de candidature pour le 1er tour des élections, tant à la Municipalité qu'au Conseil communal, est fixé au 12 janvier 2026 à 12h.

Les candidats peuvent signer dès maintenant La Liste d'Entente communale (pas de partis politiques à Gryon) qui est déposée au Greffe municipal. Chacun reste bien entendu libre de déposer sa propre liste sous une autre dénomination.

Pour tous renseignements :

- Greffe municipal – 024 498.00.30
- Sur le site www.gryon.ch

Pour savoir ce qui se décide ou se fait dans une commune, n'hésitez pas à visiter la page « actualités » du site communal qui contient une présentation générale des services communaux, avec les points phare des 5 dernières années ainsi que des explications sur la manière de voter et les principes légaux.



Jours de scrutin	Communes à Conseil communal	Dépôt des listes
Dimanche 8 mars 2026	Conseil communal (1 ^{er} tour) Municipalité (1 ^{er} tour)	lundi 12 janvier à 12h00 au greffe municipal
Dimanche 29 mars 2026	Conseil communal (2ème tour éventuel) Municipalité (2ème tour éventuel)	mardi 10 mars à 12h00 au greffe municipal
Dimanche 26 avril 2026	Syndic/que (1 ^{er} tour) Suppléant-e-s au conseil communal (1 seul tour)	mardi 7 avril à 12h00 au greffe municipal
Dimanche 17 mai 2026	Syndic/que (2ème tour éventuel)	mardi 28 avril à 12h00 au greffe municipal



Nous tenons à remercier vivement **M. Grégoire Perrin**, chargé de sécurité pour l'Etat de Vaud à la Direction générale de la mobilité et des routes, pour son engagement à la Municipalité durant 4 ans et demi. Il quittera ses fonctions le 31 décembre et son siège restera vacant jusqu'aux prochaines élections.

M. Perrin s'était auparavant également investi pour la collectivité publique en qualité de commandant du SDIS des Salines durant 9 années.

Durant son mandat de municipal, M. Perrin a géré le dicastère des services industriels, des travaux, des routes et de l'énergie. Il a suivi le développement et

l'assainissement du réseau d'eau potable et a œuvré pour l'implémentation des énergies renouvelables.

Son investissement fidèle, sa disponibilité, son ouverture et son enthousiasme auront contribué à faire avancer ou finaliser bien des dossiers. Merci à M. Perrin à qui nous souhaitons beaucoup de satisfactions dans la suite de son parcours.

RESEAU D'EAU POTABLE

Depuis deux années l'eau potable de Gryon est traitée avec des doses minimales de chlore à la suite d'une pollution bactérienne intervenue en août 2022, ceci afin d'éviter tout nouveau problème. Nous sommes heureux de vous annoncer que ce traitement pourra s'arrêter dès cette fin d'année.

Nous avons la chance à Gryon d'avoir l'eau la plus douce du Canton de Vaud et surtout une eau de grande qualité qui n'a rien à envier à certaines eaux commercialisées fameuses. Elle contient de précieux sels minéraux et aucune trace de pollution chimique ou autres pesticides n'est jamais apparue dans les analyses réalisées très régulièrement. Nos diverses sources se situent en altitude et l'eau traverse des amas rocheux, voire des montagnes entières avant de ressortir très pure dans nos captages.



Dès lors, les Autorités ont décidé de construire une grande centrale de traitement des eaux à Sodoleuvre, à un prix certes élevé mais qui permettra de cesser tout apport de chlore et de pouvoir profiter pleinement de la haute qualité de nos sources. Cette station traitera dès décembre les eaux en provenance des Hauts de la commune, d'une part au moyen de rayons ultra-violetts, puis au travers une ultrafiltration. Les UV permettent en effet une désinfection lors d'atteintes bactériologiques et l'ultrafiltration garantit de retenir les particules inférieures à 10 nanomètres, retenant ainsi les matières en suspension, les bactéries et virus, avec un taux de rendement d'env. 95%. Ce système mixte ne modifie en rien les qualités sanitaires et le goût de nos eaux.

Nous sommes d'ailleurs fiers d'annoncer que l'eau de Gryon a été élue par un jury de spécialistes de toute la Suisse comme meilleure eau de Suisse romande lors d'un concours organisé par l'Association des fontainiers il y a quelques semaines.

Alors n'hésitez plus, consommez-la sans modération pour votre bonne santé mais avec parcimonie lors de vos douches, bains, arrosages ou autres usages domestiques.

EXTENSION DES PARKINGS PAYANTS

Durant cet hiver, de nouvelles zones de parkings payants vont être instaurées à la Barboleuse et au Village.

Leur légalisation est en cours et nous ferons un message par le SMS Alarme ou par la chaîne WhatsApp lors de la mise en service effective.

Pour la Barboleuse, l'entier de la place sera mis en zone horodateur et ceci jusqu'au 15 avril, au même tarif que la place de la

télécabine. Il restera néanmoins 14 places qui seront gratuites mais utilisables 2 heures maximum, à la première rangée de places derrière la Maison du Tourisme. Attention, le disque doit être apposé et des contrôles seront effectués, ces places étant destinées à la clientèle des commerces.

Au Village, les places du parking couvert à côté du Café Pomme seront aussi gratuites durant 2h maximum, entre 8h et 18h30. La nuit est taxée à fr. 10.- à enregistrer dans l'horodateur.

Au parking souterrain des Valérianes, à la Losse, le stationnement sera payant 24h/24h à fr. 1.50/heure ou fr. 10.-/jour. Les places extérieures restent libre d'accès gratuitement pour le moment.

GASTROVERT DECHETS ALIMENTAIRES

Les ménages de Gryon bénéficient depuis quelques années d'un service de collecte et de valorisation des déchets organiques, mis en place en collaboration avec Satom SA. Les taux d'utilisation sont rapidement montés durant les premiers mois pour se stabiliser ensuite, avec une légère tendance à la baisse actuellement. Aussi nous souhaitons rappeler l'utilité de ce service qui réintègre les produits organiques dans le circuit naturel tout en permettant des économies sur les sacs taxés.

Votre engagement fait la différence et vous pouvez contribuer à l'augmentation des volumes recyclés tout en faisant de Gryon un modèle d'éco-responsabilité.

Six points de collecte, avec conteneurs bruns existent dans la commune et vous pouvez y accéder avec votre carte magnétique rouge de la déchetterie. Les sacs recyclables sont distribués gratuitement au même endroit.



ENTRETIEN DES TERRAINS ET FAUCHAGES DES PRAIRIES

Si je veux encourager la biodiversité comment dois-je entretenir mon terrain ?

Selon les prescriptions du Code rural, mais aussi notamment pour lutter contre la prolifération des plantes nuisibles et les risques d'incendie dans les herbages secs, toutes les surfaces vertes et prairies doivent être fauchées au moins une fois par année.

Les services communaux effectuent chaque année des campagnes de surveillance et demandent aux propriétaires qui ne l'auraient pas fait à fin juillet de faucher leur terrain.

Uniquement pour les prairies annoncées et répertoriées auprès du service cantonal compétent, une aire de 10% de la surface totale peut être laissée en friche mais doit être fauchée l'année suivante et une nouvelle zone de 10% définie, par rotation. Le solde de la parcelle doit être fauché en saison estivale (juillet-août).

Le service cantonal tient à jour les parcelles classées en biodiversité avec les différentes directives pour les propriétaires mais il s'agit surtout de grands terrains entretenus par des agriculteurs.

En résumé, une parcelle, même classée en biodiversité, doit être entretenue, y compris l'arrachage des chardons, plantes invasives et envahissantes. Pour tous les cas, le Code rural et foncier vaudois fait foi.

CHAINE WHATSAPP POUR LA COMMUNE

Nouveau : la Commune sur WhatsApp !

Restez informé en temps réel grâce à notre nouvelle chaîne WhatsApp, disponible dans l'onglet « Actus » de votre application. Actualités, informations officielles, alertes : tout est accessible de manière anonyme, gratuitement, sans algorithme ni publicité.

Comment faire ?

1. Scannez le QR code suivant :



1. Appuyez sur l'option « Suivre ».
2. Activez l'icône en forme de cloche 🛎 pour recevoir les notifications de toutes les nouvelles publications.

Vous n'utilisez pas WhatsApp ? Pas d'inquiétude ! Le service SMS actuel continue de fonctionner pour les urgences et

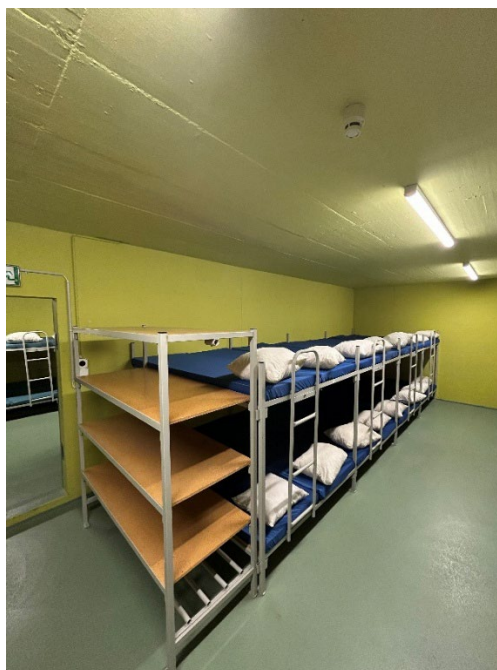
informations importantes (envoyez « START GRYON » au numéro court 723).

ABRI PC DE BARBOLEUSE

Ces dernières années, différents travaux de réhabilitation ont eu lieu à l'abri de protection civile de la Barboleuse, situé sous l'atelier de charpente-menuiserie Robert Wehren et Fils.

L'équipement de la cuisine a été changé ou complété, les peintures des murs rafraîchies et les lits changés.

Nous souhaitons dès lors rappeler que cet abri peut être loué pour des groupes allant jusqu'à env. 50 personnes. Il est équipé d'une cuisine, de WC et d'une douche. La location est constituée d'un forfait de fr. 100.- avec un supplément de fr. 6.- par nuit et par personne. Ce montant est augmenté à fr. 8.- par nuit et par personne si la cuisine est utilisée. Les taxes de séjour ne sont pas comprises et sont à déclarer à la Maison du tourisme. Les réservations se font à l'administration communale.



EN BREF

- ⇒ Le traditionnel **loto des sociétés locales** de fin d'année se déroulera le samedi 27 décembre à la Grande-salle de Barboleuse. Venez nombreux soutenir nos sociétés !
- ⇒ La directive communale sur l'élimination et le tri **des déchets** ainsi que les conditions d'accès à la déchetterie communale sont en ligne sur le site www.gryon.ch, avec toutes les dates des ramassages spéciaux pour 2026.
- ⇒ Nous annonçons la fin des activités de M. Jean-Daniel Josi à titre de **contrôleur officiel des champignons** pour les Communes de Bex, Ollon et Gryon. Dès 2026, pour contrôler une cueillette, il conviendra de s'adresser à M. Olivier Jaquemet, Grand Muveran 2, 1860 Aigle, tél. 079 463. 11.22
- ⇒ **ASEMA** : connaissez-vous l'association Asema ? (Association sécurité mobilité et autonomie). Il s'agit d'un service public installé à l'Espace Santé Rennaz, à proximité de l'hôpital. Cette association propose ses services dans les moyens auxiliaires, notamment post-hospitaliers pour permettre un retour ou un maintien à domicile, notamment par la vente ou la location d'équipements tels lits médicalisés, fauteuils roulants, cannes, barres de lit, déambulateurs, etc. Des spécialistes peuvent venir à domicile et vous conseiller sur les installations à prévoir. Vous pouvez aussi bénéficier d'un abonnement et d'un appareil SecuVie, soit un boîtier installé chez vous, avec un bouton-bracelet relié à vos proches et à une centrale d'alarme répondant 24h/24. Toutes les informations sont disponibles sur le site www.asema.ch
- ⇒ Cet automne, le Département fédéral de l'Intérieur a lancé une vaste campagne de **prévention contre la violence domestique, sexuelle et de genre**. Quand commence la violence ? quand il y a des coups, c'est clairement de la violence. Mais quand elle n'en est qu'à ses débuts, la violence n'est pas

toujours facile à identifier. La campagne nationale « l'égalité contre la violence » attire l'attention sur les signes avant-coureurs de la violence et indique où trouver des conseils et de l'aide. Plus d'informations sur



LA MAISON DU TERROIR

Chacune et chacun connaît certainement l'existence de la Maison du Terroir dans le Village, soit une magnifique boutique, véritable caverne aux trésors confectionnés par des artisans régionaux. Vous y trouverez toutes sortes d'idées cadeaux pour vos proches, des produits alimentaires, chocolats, confitures, conserves, des boissons avec ou sans alcools ainsi que beaucoup de pièces artisanales uniques, poteries, bougies, découpages, peintures, livres, tricots, etc...

Cette boutique fonctionne grâce à l'engagement bénévole des artisans, réunis en association à but non-lucratif et recherche toujours de nouveaux artisans de la région ou des bénévoles prêts à s'investir sur une base régulière (1 garde de 3 heures par mois) et à rejoindre cette chouette équipe.

Vous pouvez obtenir toutes les informations auprès de la Présidente : nicole.rahme@bluewin.ch



La Maison du Terroir convie les gryonnaises et gryonnais à sa **soirée nocturne de Noël**, avec thé de Noël et vin chaud le **19 décembre jusqu'à 20h**.

Horaires du 19 au 24 décembre :
Tous les jours de 9h à 12h et de 15h à 18h.

LE STAND DE TIR

A lors que la plupart des communes avoisinantes sont associées pour exploiter le stand intercommunal des Grandes Iles d'Amont à Ollon, nous avons la chance de pouvoir encore bénéficier d'un stand en activité sur la commune pour que les militaires incorporés puissent notamment y faire chaque année leurs tirs obligatoires.

La commune entretient la ligne de tir et la ciblerie mais la gestion du stand et surtout l'organisation des soirées de tir, tir en campagne, tir militaire et entraînements relève de la société Argentine. Ces tirs sont organisés les jeudis soir entre avril et fin juin grâce à l'engagement bénévole du comité de cette société que nous tenons à remercier.



Si la participation aux tirs obligatoires demeure stable d'année en année, il s'avère que la société peine à trouver des membres prêts à s'investir pour rejoindre le comité ou apporter son aide à l'exploitation du site dont l'ouverture repose sur une à deux personnes seulement.

Sans relève ou aides ponctuelles, nous prenons le risque de ne pas pouvoir garder notre stand au sein de la commune, obligeant les tireurs à se déplacer en plaine.

N'hésitez dès lors pas à vous rendre ce printemps au stand un jeudi soir pour découvrir ce sport ou, pour les habitués, à contacter le président, M. René Thomas, afin d'offrir votre aide.

Rappelons aussi que notre plus vieille société locale, l'Abbaye de commune, qui compte plus de 170 membres, organise chaque année son tir annuel à Gryon et ceci depuis bientôt 425 ans. Sans un stand disponible sur place, cette belle fête risquerait d'être compromise, y compris la continuité de cette tradition historique.

Le programme des tirs est publié chaque printemps sur le site communal.

Nouvelles du tourisme

Ambiance lumineuse à la patinoire

Dès cet hiver, l'ambiance et la mise en scène de la patinoire seront valorisées par l'ajout d'éclairage Led dans la glace, et d'effets lumineux colorés sur les luminaires. La patinoire sera ouverte dès le 13 décembre, jusqu'à fin mars.

La patinoire sera cet hiver le lieu d'après-ski et d'amusement pour les familles, avec de nombreuses activités, concerts, karaoké, disco sur glace ou encore curling.

Après-ski en musique les samedis et dimanches de janvier

Afin de prolonger votre journée de ski ou d'offrir à vos hôtes et amis une alternative aux bouchons, des après-skis en musique seront proposés tous les samedis et dimanches de 16h à 18h30 à la patinoire, dans une ambiance conviviale.

Ces après-ski sont programmés du 3 janvier au 28 février, en plus des autres animations de la patinoire.

Découverte des Pilates en plein air et balade en raquette à prix doux cet hiver

Afin de promouvoir de maintien de la forme physique et la pratique de la raquette accompagnée par un guide de moyenne montagne, 6 randonnées en raquette à prix doux (très doux...) seront proposées tout au long de l'hiver.

Au programme, des randonnées mixtes proposant des exercices de Pilates en plein air, des randonnées à la découverte de la faune hivernale et la technique de survie des animaux et des randonnées pour la famille à la recherche du Dahu.

Carte Bienvenue et Fidélité

Les piétons (randonneurs à pied ou en raquettes) pourront bénéficier d'un rabais exclusif de -50% sur le tarif de la télécabine des Chaux sous présentation de leur Carte Bienvenue ou Fidélité. Ils pourront également profiter de réductions chez nos partenaires, tels que les Mines de Bex ou le Glacier 3000.

Programme des activités et animations

- Tous les jours** Initiation au ski de randonnée - Frience
- Tous les mardis** Initiation au skating et ski de fond à Frience
- Tous les jours** Skijoring et équitation sur neige – Cergnement
- Tous les vendredis** Baptêmes en parapente à ski – Les Chaux
- Les mercredis et samedis**
Gryon Team, cours collectif de saison de l'ESS Gryon
- Les dimanches** Découverte ou pratique du curling à la patinoire de Barboleuse

NOS RENDEZ-VOUS

- | | | | |
|-------------------------|---|---------------------------------------|---|
| 6 décembre | Fête de la St-Nicolas au village
Concert de Thierry Midi (80's) et spectacle pour les enfants | 11 janvier | Concert de la GUGGENMUSIK les MERD'ENSONS de Vollèges à la patinoire – 15h30 |
| 13 décembre | Concert d'ouverture de saison à la patinoire à 16h, NATY JANE en trio (Pop 80's) | 17 janvier | Fin de journée ski et luge à Frience jusqu'à 20h |
| 20 décembre | Rando Pilates en raquette à prix doux | 17 janvier | 4-2-ZE-BAR (Country-Bluegrass) en concert à la patinoire – 16h |
| 21-22 décembre | Atelier d'emballage et décoration de cadeaux de Noël – club house des tennis | 18 janvier | JUKE BOX VIVANT & DJ avec ARIANE COSSY à la patinoire – 16h |
| 24 décembre | Visite du Père Noël à la patinoire | 24 janvier | EDDY RAY COOPER (Rockabilly) en concert à la patinoire – 16h |
| 27 décembre | ECHOES (Blues-Jazz-Rock) en concert à la patinoire – 16h | 25 janvier | BLUES SPIRIT (Blues-Folk-Rock) en concert à la patinoire – 16h |
| 28 décembre | Loto des Sociétés Locales de Gryon – Grande Salle | 31 janvier | SHIMMY SHAKERS (Blues – Jazz) en concert à la patinoire – 16h |
| 28-29 décembre | Atelier de bricolages d'Olga pour toute la famille – club house des tennis | 1 ^{er} février | MOOVE (Pop-Rock 70-80-90's) en concert à la patinoire – 16h |
| 30 décembre | Mini Descente aux Lampions depuis les Frasses pour les enfants | 7 février | HOUSE FUSION (Saxophone-house) en concert à la patinoire – 16h |
| 30 décembre | Randonnée famille en raquette à prix doux « à la recherche du Dahu » | 8 février | TAKE ONE (Pop-Rock 70-80-90's) en concert à la patinoire – 16h |
| 1 ^{er} janvier | Concert itinérant de la fanfare et fête du Nouvel-An de l'APR2 – Barboleuse | 14 février | Rando Pilates en raquette à prix doux |
| 2 janvier | Concert classique de l'An à la lueur des chandelles Duo Flûte de Pan et guitare avec Michel Tirabosco - Temple de Gryon | 14 février | FRED & CO (Soul-Pop-Rock) en concert à la patinoire – 16h |
| 3 janvier | KARAOKE GÉANT à la patinoire – 16h | 14-15 février | Bar de la jeunesse sur les pistes et animation – Les Chaux |
| 3 janvier | Tournée aux saucisses de la Jeunesse | 15-22 février et 1 ^{er} mars | Animation musicale à Frience dès 13h30 |
| 3 janvier | Randonnée en raquette à prix doux « Survie des animaux en hiver » | 16 février | Ice Disco à la patinoire « Disco remix » |
| 4 janvier | GROOVE MIX (Groove-Rock) en concert à la patinoire – 16h | 17 février | Pièce de Théâtre « Les Brumes de Manchester » (Frédéric Dard) – Grande Salle |
| 10 janvier | Repas aux saucisses de la Jeunesse | 17 février | Randonnée famille en raquette à prix doux « à la recherche du Dahu » |
| 10 janvier | DRAGITRIPS (Pop-Rock) en concert à la patinoire – 16h | 19 & 26 février | Prolongation de l'ouverture des pistes de Frience jusqu'à la nuit et animation de l'ESS Gryon |
| | | 21 février | Randonnée en raquette à prix doux « Survie des animaux en hiver » |
| | | 21 février | DJ GUILLAUME (Electro) à la patinoire – 16h |
| | | 21-22 février | Bar de la jeunesse sur les pistes et animation – Les Chaux |
| | | 23 février | Ice Disco à la patinoire : Electro remix » |
| | | 25 février | Film et conférence « LES FICHIERS MURET » - Grande Salle |
| | | 28 février | DJ GUILLAUME (Latino) à la patinoire – 16h |
| | | 29 mars | Journée Celtique à Cergnement (Concert celtique et rock Irish) |
| | | 3 avril | Jeux de Pâques Atelier Olga |
| | | 4 avril | Gryon Tribute Fest hiver Lawdy Mamas, tribute STEPPENWOLF et The Doors Revival, tribute THE DOORS |
| | | 5 avril | Concert classique de Pâques |
| | | 12 avril | Concerts sur les pistes et After à Barboleuse (sous réserve de l'ouverture du domaine skiable) |